

Pas d'argent sans respect de l'environnement

L'Union des producteurs agricoles mène présentement une campagne de sensibilisation pour une bonification du programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles. Sur des bannières installées le long des routes, on peut lire «Pas de nourriture sans agriculture».

Les subventions versées à l'agriculture sont déterminantes, car elles permettent de soutenir de nombreuses communautés rurales. Toutefois, comme le recommande le rapport Pronovost sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, l'aide doit être assujettie à des règles d'écoconditionnalité. L'octroi d'une aide financière devrait donc être conditionnel au respect de normes environnementales, par exemple en ce qui concerne la qualité de l'eau et des sols. Malheureusement, les normes en vigueur sont souvent déficientes. Par exemple, alors qu'on interdit aux citoyens de gazonner leurs terrains à moins de 15 m d'un lac, la bande riveraine en milieu agricole est fixée à 3 m seulement. Deux poids, deux mesures.

S'il est sérieux dans sa volonté de protéger l'environnement et la qualité de vie en région, le gouvernement devrait soutenir de manière beaucoup plus tangible l'agriculture biologique et de proximité. Des initiatives comme les marchés publics, les paniers de légumes biologiques ou les comptoirs à la ferme offrent plusieurs avantages : lien direct entre le consommateur et l'agriculteur, fraîcheur des produits, économie d'énergie, meilleures marges de profit aux producteurs, valorisation des produits biologiques et du terroir. On devrait aider nos agriculteurs biologiques plutôt que de continuer à importer 85 % des produits biologiques qu'on consomme.

Pas de nourriture sans agriculture, oui, mais pas d'argent sans respect de l'environnement.



Henri Jacob et le porte-parole régional de la FTQ, Gilles Chapadeau, ne réclament pas que la CRÉ prenne position dans ce dossier, mais simplement qu'elle organise un débat public à l'échelle régionale.

photo Patrick Rodrigue

Mines à ciel ouvert: les écologistes veulent entendre les élus

(P. Rodrigue) Le silence des élus par rapport au développement de mines à ciel ouvert d'envergure dans la région inquiète plusieurs citoyens.

Que pensez-vous de l'exploitation de mines à ciel ouvert dans la région ?

ÉCRIVEZ-NOUS :

redaction.rouyn@hebdoquebecor.com

Le 9 juin, lors d'un point de presse, la Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine a interpellé la Conférence régionale des élus (CRÉ) pour le silence qu'elle manifeste à l'endroit des projets de mines à ciel ouvert en cours dans la région.

Porte-parole de qui?

«Il y a 70 jours, nous avons envoyé au président, Jean-Pierre Charron, une lettre dans laquelle nous demandions à la CRÉ d'entamer dans les plus brefs délais une réflexion en profondeur sur les mines à ciel ouvert. Nous n'avons même pas reçu d'accusé de réception. Un tel silence de la CRÉ est très inquiétant», a dénoncé le porte-parole régional de la CSN, Donald Rheault.

Le président de l'Action boréale, Henri Jacob, s'est pour sa part interrogé sur la pertinence de la CRÉ.

«Même si elle a la capacité de tenir un tel débat, la CRÉ semble ne pas vouloir le faire dans ce cas-ci. Est-elle vraiment la porte-parole de la région auprès du gouvernement ou ne serait-ce pas plutôt l'inverse?», a-t-il lancé.

Information éclairée

Selon M. Jacob, les élus doivent se positionner clairement dans un débat neutre où les deux côtés de la médaille seront exposés et au cours duquel la population déterminera une fois pour toutes si les mines à ciel ouvert sont acceptables ou non pour la région.

Précipité

Selon le responsable du dossier des mines à la CRÉ, Simon Lentendre, tenir un débat en ce moment serait précipité. La CRÉ a plutôt mandaté sa Table sur les

ressources minérales pour qu'elle établisse l'ordre du jour d'un symposium minier qui aurait lieu cet automne.

«Des spécialistes provenant autant des groupes écologistes que de l'industrie exposeront aux intervenants de tous les milieux les impacts sociaux, économiques et environnementaux des mines. Il n'y aura toutefois pas de débat. Ce volet pourrait suivre dans un colloque dont les participants devraient au préalable avoir participé au symposium. De cette manière, tout le monde disposerait de la même information pour débattre», a-t-il expliqué.

Quant à l'absence d'accusé de réception, il s'agit simplement d'une erreur, a avoué M. Lentendre. «Nous avons eu plusieurs échanges verbaux, mais rien d'écrit», a-t-il précisé.



« Tous les jours, en tant que citoyennes et citoyens responsables, vous posez des gestes qui visent la protection de l'environnement. La Ville de Rouyn-Noranda en fait autant et affirme sa volonté de devenir de plus en plus une Ville verte. »



Le maire,


Mario Provencher